



Déclaration UNSA Education

CDEN du 12 février 2019

**Monsieur le Préfet,
Madame la Vice-Présidente du Conseil Départemental,
Mesdames, Messieurs, les membres du CDEN,**

Alors que le contexte social actuel a conduit le gouvernement à proposer le grand débat, l'Unsa Education tient à exprimer sa vision de la situation. Transition écologique, fiscalité et dépenses publiques, démocratie et citoyenneté, organisation de l'état et des services publics... 4 thèmes, 4 enjeux pour le présent et l'avenir de notre société. Le grand débat est lancé.

Opération de communication visant uniquement à légitimer la politique du gouvernement ? Que ce soit l'objectif caché ou que ce ne le soit pas, l'Unsa Education estime que c'est l'implication du plus grand nombre qui empêchera des conclusions pré-écrites. Dans une société où le pouvoir d'achat est décrié, ce débat constitue une occasion de s'exprimer et de donner son avis en tant que professionnel de l'éducation mais aussi en tant que citoyen sur la société et son avenir.

L'avenir justement n'est-il pas porté par les élèves d'aujourd'hui, adultes de demain ?

Nous avons pris connaissance des dotations de carte scolaire lors des derniers comités techniques.

Tout d'abord, nous dénonçons l'affichage en trompe-l'œil où le Ministère tente un tour de passe-passe pour dissimuler la suppression de 2085 emplois qu'il convertit en heures supplémentaires. Les heures supplémentaires et les heures postes, ce n'est pas la même chose, ni pour les élèves, ni pour les enseignants qui ont exprimé leur opposition aux heures supplémentaires imposées en signant la pétition lancée par le SE-Unsa. Ces mesures vont mettre encore un peu plus sous pression les établissements dans leur préparation de rentrée. Alors que la réforme du lycée et du bac se met en place concrètement dans les établissements pour la rentrée 2019, à l'Unsa éducation nous revendiquons que les moyens pédagogiques alloués aux établissements soient abondés en heures postes pour permettre aux élèves de faire librement des choix de spécialités, en construisant pas à pas leur projet d'orientation. La marge des établissements doit être dédiée à des modalités pédagogiques permettant un meilleur accompagnement des élèves.

Pour les écoles, il est question de l'effort qui doit être porté sur le primaire. Au-delà de cette priorité ministérielle, l'Unsa-éducation déplore qu'aucune impulsion politique ne soit donnée sur la structuration de l'offre éducative en milieu rural, sur la baisse des effectifs en maternelle, sur la consolidation des Rased ou encore la direction d'école pour laquelle les discussions sont prévues au premier trimestre 2019. Il ne dit rien sur les élèves hors éducation

prioritaire, quant à la façon dont ceux en difficulté vont y apprendre ses fondamentaux "lire, écrire, compter, respecter autrui".

Dans le premier degré, bien qu'on nous annonce 10 postes de plus, la dotation ne permettra pas à la fois de répondre aux priorités ministérielles et aux besoins identifiés sur le terrain :

- achever le dédoublement voulu pour les classes de CP et CE1 en éducation prioritaire ;
- préserver et structurer l'offre éducative en milieu rural ;
- améliorer les conditions d'enseignement en maternelle où les classes sont très souvent surchargées au regard des enjeux de réductions des inégalités dès le plus jeune âge ;
- consolider les Rased ;
- préserver des brigades de remplacement efficaces
- Répondre enfin à la demande récurrente de formation continue
- avoir des marges pour avancer sur la direction d'école inscrite à l'agenda social à la demande de l'Unsa Education.

Nous souhaitons également vous interpellier, sur l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers :

- Les effectifs ULIS/UPE2A devraient être pris en compte dans les effectifs par niveau. En effet, comment une classe à 29 ou 30 élèves peut correctement inclure un élève ULIS ou UPE2A ? Quel accompagnement souhaite-t-on pour ces élèves ? Pour améliorer ces conditions d'inclusion, nous rappelons notre revendication de 24 élèves par classe.
- Le nombre de dossiers MDPH augmente d'année en année, cela a un réel impact dans nos établissements.
- Toujours sur ce thème, nous souhaiterions avoir des informations sur les PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés). Qu'en est-il pour l'Ain ?

Enfin, en décidant d'abaisser l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans, le gouvernement signe un chèque de 150 millions d'euros pour les écoles privées avec l'argent des collectivités locales.

En effet, cette mesure positive pour la meilleure scolarisation de tous les enfants entraîne un effet disproportionné : l'obligation faite aux mairies de financer les écoles maternelles privées de leur territoire. Actuellement, un tiers des communes ne verse pas de forfait communal et les deux tiers les financent bien en-deçà du coût réel en maternelles.

Cette somme ne sera compensée par l'Etat qu'à hauteur de 40 millions d'euros pour les seules communes qui ne versaient rien jusqu'à présent. Les autres communes devraient donc économiser sur leurs dépenses de fonctionnement, au premier rang desquelles, l'éducation. Pour financer des écoles privées, les villes devraient donc économiser sur leurs écoles publiques.

Cette décision inédite aura de lourdes conséquences sur l'équilibre du système éducatif. La ségrégation scolaire, renforcée par l'absence d'obligation de mixité sociale et scolaire dans les établissements privés, va s'aggraver.

Beaucoup de solutions à trouver et de réponses à apporter dans l'intérêt des élèves et des collègues. Actuellement, les enseignants sont inquiets concernant leur poste mais ils attendent de la considération de la part de leur employeur car ils ne sentent ni la bienveillance ni la confiance tant affichées par notre ministre. La précarisation augmente, le nombre d'élèves augmente, les tâches administratives augmentent, les injonctions augmentent, le coût de la vie augmente mais les salaires, eux n'augmentent pas voire diminuent. A l'UNSA Education, nous avons dit que la confiance ne se décrétait pas mais se gagnait. Nous en sommes loin.

Karen Ansberque, pour l'Unsa Education